



WRM BULLETIN

Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales



Numéro 132 - Juillet 2008

NOTRE OPINION

- Beijing : l'escroquerie des Jeux 'neutres en carbone'

LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

- Brésil : le déboisement de l'Amazonie reprend de l'élan
- Guatemala : déboisement et déplacements dus aux agrocarburants
- Malaisie : les peuples des forêts du Sarawak harcelés par les barrages et l'exploitation forestière
- Pérou : grève nationale pour les droits collectifs indigènes
- La disparition des mangroves et le changement climatique : perspective mondiale

LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

- Brésil : en une décision historique, la Justice fédérale condamne Veracel Celulose (Stora Enso et Aracruz) pour délit environnemental
- Chili : cinéaste en prison pour avoir documenté la lutte des Mapuche contre les entreprises forestières
- Colombie : la violence fait croître le palmier à huile
- Malaisie : des barricades contre une entreprise de palmier à huile du Sarawak
- Afrique de l'Ouest : Wilmar et Olam International ont des plans d'expansion ambitieux pour l'huile de palme

LA JUSTICE CLIMATIQUE, TOUT DE SUITE!"

- Des organisations de la société civile asiatique réclament la 'justice climatique'

NOTRE OPINION

- Beijing : l'escroquerie des Jeux 'neutres en carbone'

Selon le ministre de la Technologie chinois, Wan Gang, les Jeux olympiques de Beijing vont susciter la libération dans l'atmosphère de près de 1,18 million de tonnes de carbone, « en partie parce que de nombreux athlètes et spectateurs voyageront sur de longues distances ». Néanmoins, nous n'avons pas à nous en inquiéter, car les autorités chinoises affirment que les Jeux olympiques seront « pratiquement » neutres en carbone.

Bien entendu, cela est impossible. Personne ne peut être « neutre en carbone » une fois que le carburant nécessaire pour « voyager sur de longues distances » (surtout dans des avions, des cars et des voitures fonctionnant au combustible fossile) a été brûlé. Le carbone contenu dans ce carburant et qui, auparavant, avait été stocké dans les gisements souterrains de pétrole, aura été libéré, augmentant ainsi le volume net de carbone dans l'atmosphère. Dans le cas des Jeux olympiques de Beijing, cela représentera 1,18 millions de tonnes de carbone additionnelles qui contribueront à augmenter le réchauffement planétaire.

Le problème est que beaucoup de personnes croient honnêtement à la possibilité d'être « neutres en carbone », surtout parce que, comme on dit, il suffit de répéter un mensonge assez souvent pour qu'il devienne une vérité. Et ce mensonge en particulier est répété à satiété par de nombreux « experts » qui ont beaucoup à gagner dans le commerce du carbone, et même par certaines organisations prétendument « vertes ».

Tel est le cas du célèbre WWF (dont le logo montre un panda). Sa section chinoise a créé une page web spéciale pour faciliter les paiements permettant de devenir « neutre en carbone ». Le site explique que « À travers sa campagne mondiale 'Go for Gold', le WWF exhorte aussi les athlètes olympiques à se rendre aux Jeux de Beijing de façon neutre en carbone en donnant l'équivalent du coût en carbone de leur vol à un projet de compensation du changement climatique Gold Standard ». Le WWF-Chine recommande même cinq « points de vente » spécifiques : www.climatefriendly.com, www.myclimate.org, www.atmosfair.de, www.nativeenergy.com, www.tricoronagreen.com.

La citation qui précède porte à croire que si l'on paye – si l'on « donne » – une certaine somme d'argent, le carbone libéré par l'avion, le car ou l'auto disparaîtra grâce à ce que quelqu'un fera quelque part pour « compenser » ces émissions. Paraphrasant un film célèbre, il s'agit là d'une « Émission impossible ».

Pourtant, on raconte aux gens qu'un certain nombre de mesures, utiles peut-être en elles-mêmes mais qui n'ont aucun rapport avec la « neutralisation » des émissions de carbone des combustibles fossiles, leur permettront d'acquérir la qualité de « neutres en carbone ». Par exemple, il n'y a pas de doute que les économies d'énergie, l'efficacité énergétique, l'emploi d'électricité d'origine solaire, éolienne et géothermale et la diminution de l'usage de la voiture sont toutes des mesures dans la bonne direction. Le problème surgit lorsque, comme dans le cas des Jeux olympiques de Beijing, les organisateurs affirment que ces mesures rendront les Jeux « pratiquement » neutres en carbone. Elles ne le feront pas.

Pour s'attaquer vraiment au problème du changement climatique il faut réduire de façon drastique et même éliminer l'emploi de combustibles fossiles. Cela ne relève pas du choix individuel de devenir « neutre en carbone » ; c'est une question d'ordre politique et c'est à ce niveau qu'il faut la résoudre. Dans le cas présent, il ne s'agit pas de faire pression – ni de jeter le blâme – sur les athlètes olympiques, qui auront déjà assez de mal à trouver l'oxygène nécessaire dans l'air pollué de Beijing, mais sur les gouvernements qui continuent de promouvoir un modèle de développement à base de combustibles fossiles et de destruction environnementale.

Les Jeux olympiques de Beijing seront peut-être une réussite du point de vue sportif, mais ils n'auront pas « l'effet positif sur le changement climatique » dont parle le ministre Wan et ils ne seront sûrement pas « neutres en carbone ». Il ne va pas être facile de dissimuler 1,18 million de tonnes de carbone derrière un écran vert.

[index](#)

LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

– Brésil : le déboisement de l'Amazonie reprend de l'élan

Ce mois-ci le parlement brésilien a donné le caractère de loi à la mesure provisoire n° 422, qui fait passer de 500 à 1 500 hectares la superficie que l'on peut donner en concession en Amazonie, pour l'affecter à l'activité rural, sans passer par l'appel d'offres. Jusqu'à vingt pour cent de la surface de la concession peuvent être déboisés.

L'ancienne ministre de l'Environnement Marina Silva, sénateur à l'heure actuelle, s'est fortement opposée à ce vote et elle a accusé le gouvernement d'entériner l'appropriation illégale des terres amazoniennes. Elle a déclaré que « cette mesure déclencherà un processus de privatisation de la terre » et annoncé qu'elle posera de graves problèmes à l'application du Plan de lutte contre le déboisement de l'Amazonie.

Cette information se croise avec les révélations d'une nouvelle étude nord-américaine publiée dans la revue PNAS, que rapporte le journal Folha e Sao Paulo dans un article paru le 1er juillet 2008. L'étude démontre que, de 2000 à 2005, le Brésil a été en tête de liste

en matière de surface déboisée et de rapidité de la dévastation, en dépit du fait que, les trois dernières années, il avait réussi à réduire de 59 % le taux de déboisement (qui était passé de 27 429 km² dans la période août 2003 – juillet 2004, à 11 224 km² dans la période août 2006 – juillet 2007, date du dernier mesurage). À présent, tout semble indiquer que cette tendance est sur le point de s'inverser.

D'après les renseignements de l'Institut national des recherches spatiales (INPE), l'Amazonie brésilienne a perdu en mai 1 096 kilomètres carrés dont plus de la moitié (646 km²) au Mato Grosso do Sul, l'État où l'on dénonce depuis longtemps que l'élevage et les plantations de soja menacent fortement la forêt.

D'autre part, si l'expansion de la canne à sucre pour la production d'éthanol ne se fait pas dans les terres amazoniennes, elle a quand même des répercussions indirectes sur ces terres : elle a lieu dans des zones proches qui, de ce fait, deviennent plus chères, de sorte que l'élevage et la culture d'autres produits se déplacent vers l'Amazonie et facilitent sa pénétration par la construction de routes et d'autres infrastructures.

En outre, le déboisement a une incidence directe sur le réchauffement planétaire à cause de l'émission de dioxyde de carbone et de l'altération du processus d'évapotranspiration qui régule le comportement climatique.

Nous réitérons ce que nous avons déjà dit : les forêts ne disparaissent pas à cause de l'ignorance des gens et des gouvernements ou de l'absence de plans de gestion appropriés. Les forêts disparaissent parce qu'une série de politiques nationales et internationales interconnectées préparent le terrain pour que cela arrive. C'est donc à ce niveau-là qu'il faut trouver les solutions.

Article fondé sur des informations tirées de : "Brasil é líder total em desmatamento, mostra novo estudo", Instituto Humanista Unisinos, Internet, 01-07-08, <http://www.biodiversidadla.org/content/view/full/42192> ; "Deforestación amazónica superó los 1.000 km²", Diario El Universal C.A., http://www.eluniversal.com/2008/07/15/ten_ava_deforestacion-amazon_15A1799685.shtml.

[index](#)

– Guatemala : déboisement et déplacements dus aux agrocarburants

Au Guatemala comme dans d'autres pays du Sud, les communautés indigènes et l'environnement paient très cher l'expansion des agrocarburants, qui s'accompagne de déboisement, de déplacements forcés, de menaces, d'arrestations illégales et même de meurtres.

L'organisation Salva la Selva dénonce une situation qui dure depuis trois ans dans une zone dénommée « Finca de los Recuerdos » où l'entreprise Ingenio Guadalupe a défriché des terres indigènes pour y établir des plantations de canne à sucre destinées à la fabrication d'éthanol.

Au milieu de la crise alimentaire et de la hausse des prix des aliments, le 30 juin de cette année 60 familles kekchi de La Isla, Caserío el Morador Serrano, Corazón de Maíz et Teleman Punto 15, à Panzos, ont essayé de récupérer une partie de leurs terres pour y cultiver des produits alimentaires.

En réponse, selon Salva la Selva « ils ont été attaqués par des paramilitaires associés à l'entreprise. Au cours de cette attaque on a tiré sur eux d'un hélicoptère ; un homme de 35 ans, père de trois enfants, a été blessé et il a dû être hospitalisé. Le lendemain, les familles et les représentants de l'organisation paysanne CUC ont organisé une manifestation pacifique, pendant laquelle ils ont été attaqué une fois de plus par des paramilitaires accompagnés de deux représentants d'Ingenio Guadalupe. Il y a eu des coups de feu, des menaces de mort, et deux femmes ont été illégalement arrêtées ». Dans la zone de Coatepeque aussi il y a eu des attaques semblables à cause de l'expansion du palmier à huile pour la production de biodiesel.

D'après les informations fournies par le CUC et par l'organisation internationale des droits de l'homme Rights Action, ces événements sont représentatifs de ce qui se passe aujourd'hui partout au Guatemala. Les membres du CUC font la déclaration suivante : « Nous dénonçons que le gouvernement n'a pas de mesures claires pour faire face à la crise alimentaire et à la hausse des prix, et nous le rendons responsable de la réaction et des actions que la population puisse entreprendre face à l'aggravation de la crise ».

Les mesures adoptées à ce jour ont été favorables aux intérêts des agro-industries, pour que celles-ci « obtiennent de façon illégale des terres qui appartiennent à des communautés indigènes, en faisant appel à la violence des paramilitaires et même des forces de sécurité de l'État pour déplacer les communautés ».

La destruction environnementale et la violation des droits de l'homme sont encouragées par le système financier mondial : en janvier de cette année, la Banque interaméricaine de développement (BID) a approuvé des crédits qui permettent au gouvernement du Guatemala de mettre en place une stratégie nationale en matière d'agrocarburants. Inévitablement, cela va se traduire par davantage de défrichements, d'appropriations de terres, de déplacements forcés, de violations des droits des communautés indigènes...

La BID est un des principaux investisseurs dans l'expansion des agrocarburants en Amérique latine, et elle s'apprête à accorder des crédits privés pour une valeur de trois milliards de dollars. Rights Action exhorte à s'adresser à la BID pour dénoncer la situation et réclamer la suspension immédiate de tout soutien et de tout financement de la production d'agrocarburants au Guatemala, dans une lettre qui se termine ainsi : « La production d'agrocarburants au Guatemala a aggravé le déboisement et la désertification, et elle accélère le changement climatique. Elle accroît aussi la faim et viole les droits territoriaux des communautés indigènes, en augmentant la répression violente. Nous vous prions de suspendre immédiatement votre soutien des agrocarburants au Guatemala » (la lettre est disponible sur <http://www.salvalaselva.org/protestaktion.php?id=283>).

Article fondé sur des informations tirées de : "Empresa de agrocombustibles reprime violentamente a indígenas en Guatemala", Salva la Selva, <http://www.salvalaselva.org/protestaktion.php?id=283>.

[index](#)

– Malaisie : les peuples des forêts du Sarawak harcelés par les barrages et l'exploitation forestière

Dans le bulletin du WRM du mois dernier nous rappelions la longue lutte des populations du Sarawak pour leurs forêts et, en particulier, les blocages de routes qu'elles ont organisés pour empêcher l'entrée des camions débardeurs dans leurs territoires.

À présent, les Kenyah ont repris la défense de leurs moyens de vie. D'après un rapport de l'Institut des ressources de Bornéo (BRIMAS), « Plus d'une centaine de membres du peuple Kenyah, de plusieurs villages ou maisons longues de la zone de Telang Usan (Kedaya Telang Usan), dans la région de Baram de l'État de Sarawak, en Malaisie orientale, se sont réunis au cours supérieur du fleuve Moh pour faire une manifestation non violente contre les opérations forestières de la Samling Timber Company. Le 19 mai 2008, les Kenyah de six maisons longues, à savoir Long Moh, Long Je'eh, Long Bela'ong, Long Sawan, Long Silat et Long Mekabar, ont commencé le blocage. Les barricades se trouvent sur les routes principales empruntées par la Samling Timber Company pour ses activités forestières dans les terres communales et la forêt des Kenyah de Kedaya Telang Usan de la région de Baram ».

Le groupe Samling, l'un des géants du bois du Sarawak, certifié par le MTCC (conseil malais de certification du bois), avait fait des opérations d'extraction illégales dans le territoire communal des indigènes sans leur consentement préalable. Il avait aussi ignoré « les réclamations raisonnables en matière de développement et d'avantages sociaux de la communauté qui devrait, en justice, tirer profit des ressources forestières de cette région sur laquelle elle a des droits », a dit l'Institut des ressources de Bornéo.

Les Kenyah se sont plaints à plusieurs reprises, auprès des autorités et de l'entreprise forestière, des problèmes causés par la destruction de la forêt dont ils sont encore très dépendants pour leur subsistance. Néanmoins, aucune mesure n'a été prise et l'entreprise n'a pas été touchée, de sorte qu'ils ont décidé de recourir aux barricades pour qu'on prête attention à leurs réclamations et pour empêcher les camions débardeurs d'extraire et de transporter les arbres de prix nés dans la forêt des Kenyah, dans la zone du haut Sungai Sebu, du Sungai Jekitan et du Sungai Moh. Leurs pancartes disaient : « Samling, ne volez pas les richesses des terres des pauvres pour les donner aux riches de la ville ».

D'après le BRIMAS, le 14 juin dernier le personnel de la police a reçu l'ordre de se rendre au site du blocage pour appliquer un ordre d'arrestation délivré par le Tribunal de Miri. Pourtant, aucune détention n'aurait eu lieu pour l'instant.

Mais tout semble indiquer que les peuples des forêts du Sarawak n'auront pas de trêve. D'après Survival International, un document secret qui a été divulgué révèle que l'entreprise Sarawak Energy Berhad a le projet de construire une série de grands barrages hydroélectriques qui vont submerger les foyers d'au moins un millier de Penan, Kelabit et Kenyah. En outre, un de ces barrages inonderait une partie du Parc national Mulu, classé par l'UNESCO dans le patrimoine mondial.

Les barrages hydroélectriques seraient construits d'ici à 2020. La présentation du projet de la Sarawak Energy Berhad a été postée – apparemment par accident – sur un site web chinois, d'où elle a été retirée depuis. Néanmoins, on peut toujours la télécharger, accompagnée d'une carte des emplacements proposés pour les barrages, sur le site web de Survival, <http://www.survival-international.org/news/3450>.

Article fondé sur des informations tirées de : "Malaysian police ordered to clear Kenyah logging road blockade", Bruno Manser Fonds, <http://www.bmf.ch/en/news/?show=102>.

[index](#)

– Pérou : grève nationale pour les droits collectifs indigènes

Les 8, 9 et 10 juillet la Confédération paysanne du Pérou et la Confédération nationale agraire, auxquelles sont venues se joindre de nombreuses organisations indigènes et paysannes, ont organisé une grande manifestation dans tout le pays, laquelle a coïncidé avec une grève générale nationale convoquée par la Centrale générale des travailleurs du Pérou (CGTP).

La mesure a réuni plusieurs communautés, fédérations et organisations de peuples autochtones de l'Amazonie qui revendiquaient en particulier le respect des droits collectifs des peuples indigènes affectés par les politiques que le gouvernement essaie d'imposer et qui impliquent l'établissement d'industries destructrices de l'Amazonie et de ses habitants, telles l'industrie minière, l'exploitation pétrolière et la plantation industrielle d'arbres.

Certaines réclamations des peuples autochtones du Pérou concernent une série de projets de loi qui violent les droits indigènes collectifs :

- les décrets législatifs 1015 et 994, destinés à permettre au Pouvoir exécutif d'imposer la parcellisation et la propriété individuelle dans des terres indigènes communautaires de tout le pays. Cela laisserait le territoire sans protection et permettrait l'invasion de groupes économiques puissants et, en particulier, des industries extractives. Les normes proposées violent plusieurs articles de la Constitution, qui garantissent la propriété communale et établissent l'autonomie organisationnelle des communautés ;
- le projet de loi 840, dénommé « Loi de la forêt » (cf. le Bulletin n° 129 du WRM), par lequel on entend privatiser des milliers d'hectares de forêt amazonienne pour un prétendu « reboisement », sous prétexte qu'il s'agit de zones non boisées ni cultivées sur lesquelles personne n'a de droits acquis, alors que les organisations indigènes affirment que cela n'existe pas dans la forêt amazonienne ;
- le projet de loi 2133, qui autorise la vente des plages, des bancs et des bas-fonds des rivières de l'Amazonie.

Selon le Front pour la défense et le développement du haut Amazone (FREDESAA), ces lois privent de terres les habitants de l'Amazonie, qui, après avoir été ses propriétaires légitimes, deviendront des ouvriers ou même des esclaves.

La grève générale du 9 juillet, qui a paralysé une bonne partie du pays, surtout dans les Andes du Sud, le Centre et l'Amazonie, a eu pour but également de protester contre la politique néolibérale du gouvernement, le Traité de libre-échange (TLC) avec les États-Unis et la privatisation des ports et de certains services essentiels, tels que la distribution d'eau.

Dans de nombreuses villes les gens sont descendus dans la rue et des routes ont été coupées. Le gouvernement a mobilisé cent mille policiers dans tout le pays et il a fait appel aux forces armées pour prendre le contrôle des installations stratégiques, comme les usines électriques, les réservoirs d'eau potable et les aéroports. Près de deux cents personnes ont été arrêtées.

Article fondé sur des informations tirées de : Unidad de los Pueblos ante Paro en la Amazonía del Perú", Red Ucayali, 9/07/2008, <http://>

peru.indymedia.org/news/2008/07/40434.php ; "El paro pegó fuerte en Perú", Carlos Noriega, page 12, 10/07/2008, repris par bilaterals.org, http://www.bilaterals.org/article.php3?id_article=12653 ; "En defensa de las tierras de la Amazonía", FREDESAA, 6/06/2008, <http://frentes-regionales.blogspot.com/2008/06/fredesaa-frente-de-defensa-y-desarrollo.html>.

[index](#)

– La disparition des mangroves et le changement climatique : perspective mondiale

Les mangroves sont les forêts tropicales des bords de mer. En Asie, en Afrique, en Océanie, aux Amériques et aux Caraïbes, de larges bandes côtières tropicales et subtropicales sont bordées de mangroves, dont on estime qu'elles couvraient autrefois une surface d'au moins 32 millions d'hectares. Aujourd'hui, il n'en reste que moins de 15 millions d'hectares, moins de la moitié de la surface originelle.

On n'insistera jamais assez sur l'importance des mangroves en tant que barrières protectrices. Les régions où ces forêts littorales ont été éliminées ont eu d'énormes problèmes d'érosion et d'envasement et les cyclones, les tempêtes et les tsunamis y ont provoqué de graves pertes humaines et matérielles.

Il est de plus en plus urgent de reconnaître l'importance que revêt la conservation et la restauration des ceintures vertes de mangroves protectrices pour réduire les dangers des catastrophes futures car, à mesure que le niveau de la mer montera, augmenteront aussi la fréquence et l'intensité des ouragans et des marées de tempête. Les mangroves peuvent amortir la fureur de ces orages destructeurs ; les établissements humains situés derrière une bande de mangrove en bon état seront protégés.

L'organisation Mangrove Action Project (MAP) accorde une forte priorité à la restauration des mangroves dégradées ou éliminées et travaille à cette fin avec d'autres organisations du Sud. MAP s'intéresse particulièrement à remettre en état une partie des 250 000 ha de fermes crevettières abandonnées situées dans des régions côtières autrefois marécageuses, surtout en Asie et en Amérique latine. Néanmoins, le plus important à l'heure actuelle est de conserver et de protéger les marais à mangroves qui existent encore autour du monde.

La conservation des mangroves existantes et la restauration des grandes étendues de mangroves dégradées ou éliminées contribueront en partie à résoudre le réchauffement planétaire. Notre planète se retrouve peut-être face à l'un des dangers les plus graves pour la vie telle que nous la connaissons. Le moteur de cette crise est le changement climatique provoqué par les humains. Presque la moitié de l'humanité habitant de nos jours dans des villes et des établissements situés le long des côtes devenues vulnérables, le réchauffement planétaire et la montée du niveau de la mer qui en découle ne peuvent pas être ignorés. Les évacuations ont déjà commencé dans les îles basses du Sud de l'Asie et du Pacifique. Il est prévu que, au cours des 50 prochaines années, il y aura des évacuations massives de millions d'habitants du littoral, car le niveau de la mer continue de s'élever par suite de l'effet de serre causé par l'excès d'émissions de gaz carbonique.

Les marais de mangrove sont souvent la première ligne de défense et contribuent à protéger la côte de l'érosion et des orages. Les mangroves sont aussi l'un des meilleurs moyens naturels de combattre le réchauffement planétaire, parce qu'elles ont une grande capacité de piégeage de carbone. Cette caractéristique des mangroves requiert d'urgence toute notre attention. L'une des contributions les plus importantes que les mangroves ont à offrir est cette capacité de séquestrer le carbone de l'atmosphère et de le stocker dans leur substrat marécageux. D'après le numéro de février 2007 de National Geographic, « Les mangroves sont des usines à carbone... Les calculs portent à croire que les mangroves sont l'écosystème naturel qui possède la plus forte productivité nette de carbone (une centaine de livres par acre et par jour)... ».

Les mangroves ont été très sous-estimées par les agences gouvernementales responsables de leur protection et de leur gestion, comme on l'a bien constaté aux Caraïbes, surtout aux Bahamas, où des initiatives courtes de vue et parodiques sont mises en œuvre à l'heure actuelle à Guana Cay et aux îles Bimini.

Le mélange du manque d'éthique écologiste, de convoitise sans vision et de faiblesse dans l'application des lois a ouvert la voie à la disparition massive de ces zones humides côtières, au prix énorme et invisible de l'oxydation et la libération du carbone stocké dans

les mangroves.

Grâce à une recherche du Dr Ong de l'université Sams de la Malaisie, on a appris que les couches de terre et de tourbe qui constituent le substrat de la mangrove contiennent un grand volume de carbone, qui atteint 10 % ou plus. Chaque hectare de sédiments d'une mangrove peut contenir près de 700 tonnes de carbone par mètre de profondeur. En construisant un grand nombre de fermes crevettières ou de complexes touristiques, le défrichage des mangroves et l'excavation de leur substrat pourraient aboutir à l'oxydation de 1 400 tonnes de carbone par hectare par an.

Toujours d'après le Dr Ong, « À supposer que seule la moitié de ce volume soit oxydée sur une période de 10 ans, nous aurions 70 tonnes de carbone qui retourneraient dans l'atmosphère par hectare et par an, pendant dix ans. Cela représente environ 50 fois le taux de séquestration. Ainsi, il suffira que 2 % seulement des mangroves soient convertis pour que tous les avantages des mangroves comme puits de carbone atmosphérique se perdent... »

Selon la dernière étude de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture de l'ONU (FAO), le taux actuel de disparition des mangroves est d'environ 1 % par an, c'est-à-dire que près de 150 000 ha de mangroves disparaissent chaque année. Cela se traduit par une perte de la capacité de piégeage de près de 225 000 tonnes par an, à laquelle s'ajoute la libération d'environ 11 millions de tonnes de carbone qui étaient stockés dans le sol perturbé de la mangrove.

De toute évidence, il s'agit d'un problème immense qui requiert une action concertée. Non seulement nous sommes en train de perdre l'importante capacité de piégeage de carbone des mangroves mais nous assistons également à la libération de grandes quantités de gaz polluants provenant de leur substrat. L'élimination continue des mangroves, quelle qu'en soit la raison, doit être perçue sous un jour entièrement différent... un jour qui, perçant les sombres fissures du développement par commodité et pour le profit, éclaire un avenir pour la vie et pour la subsistance durable sur cette planète en danger... cette Terre que nous appelons notre foyer.

Alfredo Quarto, directeur exécutif de Mangrove Action Project, www.mangroveactionproject.org

Références : Ong, Jim Eong, professeur au Centre d'études marines et côtières, Université Sams, Malaisie, The Hidden Costs of Mangrove Services, Use of Mangroves for Shrimp Aquaculture, Intl. Science Roundtable for the Media, 2002.

[index](#)

LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

– Brésil : en une décision historique, la Justice fédérale condamne Veracel Celulose (Stora Enso et Aracruz) pour délit environnemental

Le 17 juin 2008, la Justice fédérale de la ville d'Eunápolis, État de Bahia, a publié dans le Journal de la Justice fédérale de Bahia (n° 42, p. 60) la décision concernant une action civile publique intentée par le Ministère public fédéral en 1993 contre Veracel Celulose (dénommée à l'époque Veracruz Florestal) et contre deux organismes environnementaux, l'un étatique (le CRA, Centre de ressources environnementales) et l'autre fédéral (l'IBAMA, Institut brésilien de l'environnement).

La Justice fédérale brésilienne a condamné Veracel à restaurer avec des plantes indigènes toutes les zones comprises dans les permis de plantation d'eucalyptus délivrés entre 1993 et 1996. Cela veut dire que l'entreprise devra reboiser une surface de 96 000 hectares, actuellement couverte de plantations d'eucalyptus, avec des arbres de la Mata Atlántica, l'un des biomes les plus divers et les plus menacés de la planète. L'entreprise a été condamnée également à payer une amende de 20 millions de réaux (12,5 millions USD) pour le déboisement de la Mata Atlántica avec des tracteurs et des machines reliées par des chaînes, pratiqué pendant ses premières années de fonctionnement (1991-1993). Veracel a annoncé qu'elle fera appel de la décision.

Veracel Celulose est une *joint-venture* formée par deux des plus grandes entreprises papetières du monde, dont chacune détient 50 % du capital : Stora Enso (Suède-Finlande) et Aracruz Celulose. Veracel possède environ 205 000 hectares dans l'Extrême-Sud de Bahia, dont près de 96 000 ha consacrés à la monoculture de l'eucalyptus ; la production de son usine de pâte, qui appartient par

moitiés à Aracruz et à Veracel, atteint près de 900 000 tonnes et elle est destinée à l'exportation.

La décision de la justice brésilienne peut être considérée comme historique pour plusieurs raisons :

- Elle fait justice à la lutte du Forum socio-environnemental de l'Extrême-Sud de Bahia et du réseau Alerte contre le Désert Vert, qui s'efforcent depuis 15 ans pour que Veracel Celulose soit condamnée pour avoir participé à la destruction de la Mata Atlántica dans la région, comme en témoigne une vidéo diffusée par Greenpeace. Cette vidéo a porté le ministre de l'Environnement de l'époque, Fernando Coutinho Jorge, à interdire l'opération, malgré les tentatives de l'entreprise de nier et de camoufler les dégâts écologiques commis. En outre, la décision de pénaliser un délit environnemental commis par une grande entreprise de plantation d'eucalyptus est inédite au Brésil : d'autres entreprises ont commis le même délit mais n'ont jamais été condamnées.
- La décision fait justice à la lutte du Forum socio-environnemental et du Réseau Alerte, qui ont toujours affirmé que les entreprises comme Veracel avaient été autorisées illégalement, sans respecter les normes et les critères concernant l'élaboration d'études et de rapport d'impact environnemental (EIA/RIA). En 1994, trois ans après avoir commencé la plantation d'eucalyptus, l'entreprise a commandé, sous la pression du ministre de l'Environnement, une EIA/RIA concernant les plantations et la construction de l'usine de pâte. Les documents en question ont été rédigés en hâte par la société finnoise Jaakko Poyry (aujourd'hui Poyry), laquelle a bénéficié par la suite d'un contrat de services avec l'entreprise. À l'époque, l'EIA/RIA a été sévèrement critiquée par les inspecteurs engagés par le CRA et par des ONG. Malgré cela, le CRA a délivré les permis nécessaires pour que l'entreprise continue d'élargir ses plantations et de construire l'usine.
- C'est la première fois que la justice tient tête au pouvoir politique et financier d'entreprises comme Veracel et ses propriétaires, Aracruz et Stora-Enso. Ces entreprises s'emparent du territoire sans aucune restriction, financent les campagnes électorales des candidats à toutes les fonctions, elles influent sur le pouvoir politique pour obtenir des réglementations, des incitations et des crédits favorables à leurs investissements, et elles engagent les meilleures études d'avocats du pays pour les défendre contre les actions éventuelles pour dommages dans les domaines environnemental, social ou du travail.

Rappelons que ce n'est pas la première fois que Veracel est condamnée à payer une amende ou qu'elle est questionnée par les organismes compétents pour avoir commis des illégalités.

- En mars 2007, l'organisme environnemental fédéral, l'IBAMA, lui a appliqué une amende de 400 000 R\$ (250 000 USD) pour l'emploi illicite d'une substance toxique (l'herbicide Roundup) sur 31,6 hectares d'une zone de préservation permanente.
- En décembre 2007, l'IBAMA lui a fait payer une amende de 360 900 (225 563 USD) pour avoir empêché la régénération naturelle de la Mata Atlántica en faisant des plantations d'eucalyptus sur 1 203 hectares de ce biome.
- L'entreprise possède 7 428 hectares de plantations autour des Parcs nationaux Monte Pascoal et Pau Brasil, au mépris d'une recommandation explicite du Ministère public fédéral de Bahia suivant laquelle les entreprises ne doivent plus planter d'eucalyptus dans un rayon de 10 km autour des parcs nationaux de la région, conformément aux réglementations fédérales.

Le plus surprenant est que, malgré tout ce qui précède, Veracel Celulose a reçu de SGS/Qualifor, en mars de cette année, le certificat FSC de *bonne gestion forestière, écologiquement appropriée*, pour ses plantations d'eucalyptus en régime de monoculture. Le certificat a été délivré malgré les critiques sévères de la société locale et internationale, formulées dans une lettre que 347 entités ont signée en août 2007. L'inspection du FSC (ASI) faite en mars de cette année a relevé plusieurs raisons pour lesquelles le certificat FSC n'aurait pas dû être délivré ; pourtant, le rapport correspondant ne recommande pas de l'annuler.

Bien entendu, l'entreprise a intérêt à bénéficier de la légitimation du label FSC, maintenant qu'elle est en train de doubler ses plantations et de construire une nouvelle usine. Le rapport annuel 2007 d'une de ses deux actionnaires, Aracruz Celulose (publié dans le numéro du 16-01-2008 du journal "A Gazeta") dit que « avant la fin 2008, à peu près 70 % de la base forestière nécessaire à la duplication de Veracel devront être acquis. La nouvelle ligne aura une capacité de 1,4 millions de tonnes de pâte par an, ce qui portera la capacité nominale de production de l'unité à 2,3 millions de tonnes (correspondant par moitiés aux deux entreprises associées, Aracruz et Stora-Enso) ».

En outre, Aracruz affirme sur son site Internet que « 65 millions de dollars ont déjà été investis dans l'acquisition de 35 000 hectares de terres et de forêts » (http://www.aracruz.com.br/show_press.do?act=news&id=1000557&lang=1).

Cette expansion veut dire que les effets négatifs sur l'environnement, que les communautés locales associent toujours aux entreprises de plantation d'arbres, vont continuer de se produire, ce qui est extrêmement inquiétant quand on sait que le FSC affirme, dans son rapport d'inspection, que « l'entreprise ne dispose pas des procédés appropriés pour surveiller les répercussions sur l'eau et l'environnement, avant, pendant et après les opérations forestières (...) ». Il y aurait là une raison plus que suffisante de supprimer immédiatement la certification de l'entreprise.

En ce qui concerne l'élargissement des plantations et la nouvelle l'usine, annoncés dans le rapport officiel d'Aracruz, Veracel fait une déclaration surprenante : « Après l'inspection de l'ASI, M. Alípio (président et directeur de Veracel) a dit aux équipes d'audit de l'ASI et de la SGS qu'aucune décision n'avait été prise à propos de l'expansion des activités de Veracel. Il a signalé que, pour le moment, les actionnaires avaient tout simplement donné le feu vert à la réalisation d'une étude de viabilité et d'impact pour ce projet. » (*FSC Surveillance of SGS Qualifor in 2008, Forest Management Audit to VERACEL, Brazil, 26-28/03/2008*)

Faut-il penser que les affirmations d'Aracruz précédemment citées sont fausses, ou que le président de Veracel ment ?

Ces contradictions flagrantes qui viennent s'ajouter aux autres aspects mentionnés devraient suffire pour que le FSC annule immédiatement le certificat délivré.

D'autre part, il est nécessaire que la société civile brésilienne et internationale se mobilise pour que la décision historique de la Justice fédérale du Brésil soit maintenue : elle est très importante pour tous ceux qui s'opposent aux actions de ces entreprises, surtout en ce moment où Veracel et ses propriétaires, Aracruz et Stora-Enso, prévoient une expansion effrénée qui aura de plus en plus de conséquences négatives pour les communautés locales et l'environnement.

Winnie Overbeek, Rede Alerta contra o Deserto Verde, Brésil

[index](#)

– Chili : cinéaste en prison pour avoir documenté la lutte des Mapuche contre les entreprises forestières

L'occupation des territoires traditionnels des Mapuche par des plantations industrielles d'eucalyptus et de pins appartenant à de grandes entreprises forestières telles que CMPC et Forestal Bosques Arauco (Holding COPEC) bénéficie de l'appui de l'appareil d'État. La répression, la torture, la mort et la criminalisation de la résistance mapuche sont le cadre du « modèle forestier ».

Le conflit mapuche est comme une lèpre dont souffre la société chilienne : on le cache, on le stigmatise, on le nie.

Intéressée par la musique des Mapuche, la documentaliste et professeur de musique Elena Varela est allée faire un travail de recherche dans la Région IX où elle comptait mieux connaître leur musique et leurs instruments. Pourtant, la situation qu'elle y a trouvée l'a fait modifier l'orientation de son travail.

Selon ses propres déclarations, « J'ai vu qu'ils étaient appauvris, que leurs terres sont sèches, que derrière les entreprises forestières il y a tout un appareil politique, politico-militaire, et j'ai vu que l'industrie forestière dépense sans compter pour faire taire ceux qui se rebellent contre le système. Les fouilles domiciliaires sont permanentes et terribles dans les communautés mapuche. Je crois que certains cherchent encore chez les Mapuche le terroriste imaginé par Pinochet, un terroriste qu'ils ne vont jamais trouver dans la région mapuche parce qu'il n'existe pas ».

Elena Varela a donc entrepris de tourner un documentaire intitulé « Newen Mapuche » (La force des gens de la Terre), cherchant à documenter le conflit qui oppose les communautés mapuche à l'industrie forestière pour des revendications territoriales historiques, en défense de leurs droits collectifs et pour la protection de leur environnement face à la déprédation provoquée par la monoculture d'arbres (cf. Bulletins du WRM n° 120, 106 et 101).

Ces dernières années, dans le cadre de la détérioration sociale, culturelle et environnementale provoquée par l'expansion territoriale de l'industrie forestière, les protestations légitimes du peuple mapuche, qui en est la principale victime, ont eu pour réponse la répression violente de leurs membres et de ceux qui se solidarisent avec leur problème.

La criminalisation a le bras long. Depuis le meurtre par trahison du jeune Matías Catrileo jusqu'à l'emprisonnement, rien que pendant la période de Bachelet, d'au moins 55 Mapuche accusés d'attentats contre les plantations forestières et condamnés, dans certains cas, à des peines de jusqu'à 10 ans (cf. Bulletin n° 26), en passant par les dizaines de blessés dans des manifestations, les intimidations et la terreur.

Le 7 mai dernier, alors qu'elle tournait son film, Elena Varela a été arrêtée par une vingtaine de policiers armés. Au cours d'une interview avec le journaliste Jaime Díaz Lavanchy elle a déclaré : « On ne m'a pas permis de parler avec un avocat pendant 24 heures, on ne m'a pas dit de quoi on m'accusait », et ce n'est que bien plus tard qu'elle a appris qu'on l'accusait « d'association illicite en vue de commettre un délit ».

Elle se déclare innocente et affirme qu'elle est en prison à cause de son film : « Je suis en prison en raison de mon travail professionnel de cinéaste, de l'information que je possède, pour avoir des rapports avec des activistes mapuche qui luttent pour ce qu'ils croient, pour avoir interviewé des membres des communautés mapuche qui ont été fortement réprimés et qui n'osent rien dire, parce que j'ai appris des choses si cruelles qu'elles me rendent malade. Le peuple mapuche a été humilié, il a été persécuté. J'ai vu tant de personnes émotionnellement, psychologiquement écrasées, tant de personnes qui n'osent pas parler ! C'est pour cela que je suis en prison ».

« Ce qui me fait le plus de mal », dit Elena, « ce sont les enfants, les enfants malades de Temucuicui ! [communauté mapuche de la zone d'Ercilla constamment soumise à des fouilles par les Forces spéciales de carabiniers]. Cela se voit dans leurs dessins. Ils y dessinent des militaires dans leurs maisons, des explosions de bombes lacrymogènes. Voilà ce qu'ils ne veulent pas qu'on sache ! Et ils veulent savoir où sont les Mapuche qui luttent, pour les exterminer, comme moi. J'ai voulu faire un film et ils m'ont mise en prison. C'est une manière de m'exterminer, de me faire taire ».

Amnesty International déclare officiellement qu'à son avis « les autorités l'ont arrêtée pour essayer de freiner les enquêtes sur ce conflit et de les intimider, elle et le peuple indigène mapuche. La police a confisqué chez elle des enregistrements vidéo, des équipements de son, des appareils photographiques et des téléphones portables, ainsi que des costumes utilisés pour le tournage du documentaire. Elle a emporté en outre le matériel des recherches faites par Elena Varela et des documents concernant le financement du film par le Fonds pour l'audiovisuel du Conseil national de la culture et des arts. Amnesty International craint que ces informations ne soient utilisées par les forces de sécurité chiliennes pour intimider et harceler les activistes mapuche et ceux qui contribuent aux recherches par leurs témoignages ».

La situation de la documentaliste Elena Varela n'est pas unique. Depuis mars 2008, les autorités ont arrêté trois réalisateurs de documentaires qui ont dénoncé le conflit entre les entreprises forestières et le peuple mapuche. La page d'information mapuche Mapuexpress rapporte que « deux journalistes français, Christopher Cyril Harrison et Joffrey Paul Rossj, ont été arrêtés le 17 mars dernier à Collipulli, alors qu'ils filmaient un werkén [autorité traditionnelle mapuche]. La police a réquisitionné les appareils de tournage et les bandes déjà enregistrées. Il y a eu une tentative de les expulser, mais le consul français a réussi à l'éviter. Deux jours plus tard ils ont été agressés dans la rue, eux et le werkén, par un groupe de douze personnes. Une chose semblable est arrivée le samedi 3 mai à Giuseppe Gabriele et Dario Ioseffi, deux documentalistes italiens, au moment où ils faisaient un enregistrement audiovisuel d'une mobilisation mapuche dans un établissement de Forestal Mininco dont la communauté Chupilko revendique la propriété depuis près de deux décennies ».

Amnesty International recommande une série d'actions dans le cas d'Elena Varela, dont l'envoi d'une lettre à la Présidente, à la ministre de la Culture et au ministre de l'Intérieur (voir http://www.amnistia.cl/index_aauu.shtml?x=87763). Par ailleurs, plusieurs personnalités du monde du cinéma ont fait circuler une lettre ouverte adressée à la Commission interaméricaine des droits de l'homme où elles réclament la liberté d'Elena Varela et manifestent leur « préoccupation au sujet de la liberté d'expression au Chili » (voir la lettre sur http://www.wrm.org.uy/paises/Chile/medidas_cautelares.pdf et une vidéo de la conférence de presse sur <http://www.youtube>.

[com/watch?v=GaS9Fcoz3LA](#)).

Pour Elena Varela, il est très douloureux de « ne pas pouvoir montrer ce que j'avais à montrer. Mais je dois être forte, parce que cette douleur est celle des Mapuche que je souffre maintenant dans ma propre chair ».

Article fondé sur des informations tirées de : "Estoy presa por la información que manejo", Jaime Díaz Lavanchy / La Nación, dimanche 9 juin 2008, http://www.lanacion.cl/prontus_noticias_v2/site/artic/20080628/pags/20080628180307.html ; "Chile: Libertad de Expresión", Amnesty International, http://www.amnistia.cl/index_aauu.shtml?x=87763 ; "Documentalista de Film Mapuche y las graves violaciones al trabajo documental", Mapuexpress, <http://www.mapuexpress.net/?act=news&id=2870> ; contribution d'Alfredo Seguel, Coordinación de Identidades Territoriales Mapuche, alfredoseguel@gmail.com.

[index](#)

– Colombie : la violence fait croître le palmier à huile

Depuis le début de l'actuelle décennie, l'expansion des plantations de palmier à huile en Colombie a coïncidé, du point de vue géographique, avec l'accroissement de la présence des paramilitaires, à tel point que quelques-unes des nouvelles plantations en cours de développement ont été financées en tant que projets de production à l'intention des membres démobilisés de l'organisation paramilitaire Autodefensas Unidas de Colombia (AUC) qui avaient auparavant fait des incursions dans ces mêmes zones.

Cette stratégie pour s'emparer du territoire par le biais de l'expansion de la palmiculture est renforcée par les politiques gouvernementales qui encouragent et soutiennent financièrement la plantation de palmiers à huile, dans le but évident de s'assurer la maîtrise économique, politique et militaire de grandes régions du pays qui échappent au contrôle de l'État.

À leur tour, les politiques étatiques se voient renforcées par les stratégies d'investissement des organismes internationaux, comme l'illustre la suivante analyse des plans d'investissement de la Banque interaméricaine de développement (BID) : « Pour la BID, les cultures de moyen terme et de long terme ont un potentiel d'exportation plus grand, davantage de capacité de survie dans une économie ouverte, sont très avantageuses en ce qui concerne le processus de pacification, et contribuent à la croissance soutenue du secteur agricole, surmontant ainsi les problèmes de financement à long terme de l'agriculture. (...) Et, suivant le Document de la BID pour le pays, les activités du programme se centrent sur des zones et des projets importants du point de vue des efforts de pacification. De façon générale, la BID considère les investissements dans des cultures de moyen terme et de long terme comme des stratégies de gouvernement ou de contrôle territorial face à des problèmes tels que la guérilla, la violence politique, la délinquance et la culture de plantes illicites. L'agriculture extensive est une véritable option de remplacement de l'occupation du territoire et permet la création d'emplois dans les zones de conflit ».

Tous ces discours ont en commun l'idée que la plantation de palmiers à huile est un moyen de développement économique favorable à la pacification du pays. Cette confluence d'actions illégales et délictueuses, de politiques gouvernementales et d'investissements internationaux caractérise la culture du palmier à huile en Colombie.

Le modèle en question comporte en général cinq étapes :

1. Attaque ou conquête du territoire par les paramilitaires.
2. Appropriation illégale des terres. Vol ou achat par l'intimidation armée.
3. Plantation des palmiers.
4. Complexe constitué par les plantations et les usines d'extraction d'huile.
- 5a. Flux de l'huile vers les marchés nationaux et/ou internationaux.
- 5b. Maîtrise du territoire.

Cette description résume les divers processus qui ont lieu dans les régions du pays où l'on plante des palmiers, mais elle s'applique en particulier, dans toutes ses étapes, aux nouvelles plantations créées depuis le début de la présente décennie.

Dans des cas antérieurs, comme à Santander ou à Tumaco, les complexes huiliers étaient déjà en place (étape 4), et ce sont les entreprises qui ont formé ou invité ou financé les organisations paramilitaires en tant que services de sécurité, en réponse à la guérilla. Par contre, à Casanare les plantations se sont développées au même rythme que l'activité paramilitaire, et les deux processus se sont superposés. Le cas qui correspond le plus exactement au modèle est celui des plantations du Chocó, où ce sont les paramilitaires qui ont invité les entreprises huilières à s'installer dans les zones qu'ils contrôlaient.

D'après le Ministère public, « l'appropriation, l'usurpation et le pillage de terres par des organisations d'autodéfense (33 %), des guérillas (17 %), des trafiquants de drogue, des commerçants d'émeraudes, des propriétaires terriens, certains cultivateurs de palmiers et d'autres acteurs ont été dénommés par les analystes et les médias 'la contre-réforme agraire' ou 'la para-réforme agraire' ».

Suivant les estimations, les terres concernées occuperaient entre 2,6 et 6,8 millions d'hectares, dont une grande partie est aujourd'hui plantée de palmiers à huile. Cette 'contre-réforme agraire' dénoncée par divers analystes et médias fait depuis longtemps l'objet de plaintes de la part des victimes, comme dans le cas des communautés de Curvaradó et Jiguamiandó.

Les incursions et les attaques suivies de l'appropriation du territoire ont eu des conséquences terribles dans les zones rurales de la Colombie. Les meurtres et les massacres, les disparitions forcées, les menaces, les enlèvements, les tortures et les harcèlements de toutes sortes provoquent le déplacement collectif ou individuel des habitants des terres visées.

Les chiffres sont alarmants : on estime que 1 874 917 ou 3 832 525 personnes (suivant deux registres différents) ont été déplacées par la violence en Colombie. Deux personnes déplacées sur trois possédaient des terres au moment de leur expulsion. (Renseignements extraits de : "The flow of palm oil Colombia - Belgium/Europe. A study from a human rights perspective".

Les plaintes continuent d'affluer : l'organisation colombienne Salva la Selva a dénoncé que les leaders communautaires qui s'opposent aux plantations de palmier à huile et ceux qui aident les communautés déplacées qui possèdent des titres de propriété légitimes à retourner à leurs terres ont reçu des menaces de mort. D'autres personnes de la zone ont été attaquées par des paramilitaires et des militaires. En septembre 2007, deux personnes ont reçu des coups de balle de deux hommes dont on croit qu'ils étaient membres d'une organisation paramilitaire. Les communautés qui sont déjà retournées chez elles continuent elles aussi de recevoir des menaces.

Depuis 2001, il y a eu 113 assassinats, 13 déplacements forcés, de nombreuses menaces de mort et occupations illégales de terres. En décembre dernier, le Procureur général de la Nation a intenté un procès contre 23 représentants d'entreprises huilières, sans que cela signifie qu'on ait vraiment fait quelque chose pour empêcher l'expansion de la culture du palmier ou celle de l'élevage dans les terres communautaires.

En mai dernier, les membres de la communauté de Caracolí (territoire collectif de Curvaradó) Jair Barrera, Jonny Barrera et Devis Salas, et les défenseurs des droits de l'homme de la Commission pour la Justice et la Paix Elizabeth Gómez et Luz Marina Arroyabe ont été détenus illégalement par la police, sous prétexte d'accusations qui visaient à les criminaliser ; par la suite ils ont subi des mauvais traitements, des menaces et des tortures. Toutes les actions de la police ont été accompagnées par des bénéficiaires des organisations paramilitaires et des plantations de palmiers (voir <http://www.salvalaselva.org/protestaktion.php?id=255>).

De son côté, le Conseil national de la politique économique et sociale (CONPES) a annoncé de nouvelles mesures pour accroître le soutien gouvernemental de l'expansion des agrocarburants, dans le but de transformer la Colombie en une puissance exportatrice de ces produits.

Les violations des droits de l'homme, à Chocó et ailleurs, et la destruction accélérée des forêts tropicales et d'autres systèmes d'énorme importance et riches en diversité biologique sont une conséquence directe de ces politiques gouvernementales.

Article fondé sur : "The flow of palm oil Colombia - Belgium/Europe. A study from a human rights perspective", Fidel Mingorance, dirigé par HREV pour la Coopération Belge pour la Colombie, http://www.cbc.collectifs.net/doc/informe_en_v3-1.pdf ; "Colombia: agrocombustibles destruyen comunidades y biodiversidad", Salva la Selva, <http://www.salvalaselva.org/protestaktion.php?id=255>.

- Malaisie : des barricades contre une entreprise de palmier à huile du Sarawak

En Europe et aux États-Unis, l'huile de palme est présentée comme un agrocarburant susceptible d'éviter l'augmentation des émissions de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Bien entendu, c'est le modèle à grande échelle qui y est appliqué, et non l'option à petite échelle et diversifiée. En fait, ce n'est qu'un moyen de retarder le changement impératif des modes de production, de consommation et de commerce à forte intensité énergétique. Les plantations de palmier à huile pour la fabrication d'agrocarburant ne font qu'aggraver les effets déjà néfastes des plantations de palmier à des fins industrielles.

Entretemps, les grandes entreprises prennent la part du lion dans le marché bourgeonnant de ce produit industriel qui couvre de vastes étendues. Les pays du Sud sont visés, mais le fruit des palmiers à huile est amer pour leurs populations, qui reçoivent moins que les miettes promises. Ce qui suit en est un exemple.

En 1996, les Iban propriétaires de terres du Sarawak ont accepté que leurs terres situées dans le district de Kanowit soient plantées de palmier à huile. Une joint-venture a été constituée, où participaient Boustead Plantations (60 %), les villageois (30 %) et l'agence du gouvernement étatique Land Custody and Development Authority (LCDA).

Cet accord promettait aux villageois des routes reliant les villages de la zone, la distribution d'eau et d'électricité, et des titres fonciers d'une durée de 60 ans pour les propriétaires détenteurs de Droits coutumiers autochtones (Native Customary Rights, NCR).

Or, bien que les fruits soient récoltés depuis bien des années déjà, les propriétaires NCR n'auraient jamais reçu leur part des bénéfices, à l'exception d'une maigre avance payée en 1997. Aucune des autres promesses n'a été tenue non plus.

Les autochtones n'ont plus supporté cet abus et ont décidé d'agir pour protéger leurs intérêts. En avril, ils ont fait une barricade pour empêcher l'entreprise d'accéder à sa plantation de palmier à huile. Au début, c'était l'œuvre des habitants de trois villages mais, plus tard, d'autres villages les ont rejoints jusqu'à atteindre le nombre actuel de vingt villages. D'après un article de Tony Thien, environ 400 personnes de 20 communautés d'Iban ont empêché l'entreprise d'entrer dans la plantation tandis que, à un point d'accès à Ladang Kelimut situé sur la rive gauche du fleuve Rajang les villageois ont placé leurs gens pour éviter que les travailleurs pénètrent dans la propriété. Sur une autre route d'accès ils ont construit deux barricades. Beaucoup d'autres villages les rejoindraient bientôt.

Simultanément, les villageois ont déposé une plainte auprès de la police de Kanowit, où ils disent que l'entreprise ne leur a pas payé les dividendes stipulés et prévenant celle-ci que, à moins de recevoir bientôt ce paiement, ils porteront l'affaire en justice et empêcheront l'entreprise de fonctionner.

Comme il est habituel dans les cas de ce genre, le journaliste qui informe sur ce problème dit que « l'entreprise n'a pas encore pu être contactée pour commentaire ».

Article fondé sur : "Angry native landowners act against Sarawak oil palm company", Tony Thien, Malaysiakini, <http://www.bmf.ch/en/news/?show=103>.

[index](#)

- Afrique de l'Ouest : Wilmar et Olam International ont des plans d'expansion ambitieux pour l'huile de palme

Un article du Bulletin du WRM du mois de juin révélait le rôle d'Unilever dans les dangers qui menacent la forêt des Marais Tanoé, l'un des derniers blocs forestiers qui restent en Côte d'Ivoire. Suite aux protestations internationales, Unilever « promet » maintenant de faire une Évaluation d'impact environnemental, mais sans garantir que la forêt sera protégée. En revanche, l'entreprise a annoncé le projet qu'elle a depuis longtemps de vendre les actions qu'elle possède dans Palm-CI, titulaire de la concession de Tanoé, tout en restant une des principales clientes de cette société. Derrière cette annonce, et peut-être derrière le projet de détruire la forêt de Tanoé, se cachent des changements de grande portée dans l'industrie oléagineuse de la région.

En novembre 2007, les sociétés basées à Singapour Wilmar International et Olam International ont annoncé leurs plans de forte expansion en Afrique de l'Ouest. Elles ont formé la co-entreprise Nauvu, dont chacune détient 50 % du capital ; celle-ci a acquis des parts dans Palm-CI, dans le groupe ouest-africain SIFCA (lui aussi grand investisseur dans Palm-CI) et dans une nouvelle société de raffinage constituée par SIFCA et Unilever (1). Le gouvernement ivoirien a vendu ses parts à SIFCA. Depuis son acquisition du groupe Kuok l'année dernière, Wilmar International est devenue le premier producteur mondial d'huile de palme et cherche à se développer dans de nouvelles régions, dont l'Afrique de l'Ouest. Leurs plans sont ambitieux : Palm-CI, le plus grand producteur et propriétaire d'huileries de la Côte d'Ivoire, prévoit de tripler sa production d'ici 2020. De leur côté, Wilmar, Olam et SIFCA cherchent à augmenter leur production d'huile de palme, de sucre et de caoutchouc, non seulement en Côte d'Ivoire mais dans toute la région, en Guinée, au Liberia et au Nigeria, premier producteur d'huile de palme de l'Afrique. Des essais pour produire du biodiesel à partir du palmier à huile ont eu lieu en Côte d'Ivoire (2).

Le partenariat Wilmar-Olam et leurs investissements en Afrique de l'Ouest sont des nouvelles préoccupantes. En effet, les deux entreprises ont été impliquées dans des affaires de déboisement et de méconnaissance des droits des communautés. Les concessions de Wilmar se trouvent en Indonésie, où l'expansion du palmier à huile a été étroitement liée au déboisement. Les entreprises défrichent habituellement des étendues plusieurs fois plus vastes que celles qu'elles vont vraiment planter de palmiers à huile et tirent des bénéfices supplémentaires de la vente, souvent illégale, du bois extrait. Un rapport publié en 2007 par les Amis de la Terre Pays-Bas, Kontak Rakyat Borneo et Lembaga Gemawan (3) révélait que Wilmar était impliquée dans la destruction de la forêt tropicale et dans les incendies de forêt, et qu'elle ignorait la législation nationale et les droits des communautés dans le district de Sambas, au Kalimantan. Le rapport de Greenpeace 'Cooking the Climate' (4) révèle l'existence d'un grand nombre de concessions de Wilmar dans des forêts tropicales ainsi qu'un grand nombre de foyers d'incendie pendant la saison sèche. Unilever n'y est pas impliquée comme entreprise de plantation mais comme cliente, et elle entend faire la même chose en Afrique de l'Ouest. Quant à Olam, elle a obtenu des concessions d'exploitation forestière en République démocratique du Congo en dépit du moratoire, et ses embarquements de grumes illégales ont été confisqués (5). Unilever et Wilmar sont membres de la Table ronde pour l'huile de palme durable (RSPO) ; Unilever figure parmi les membres fondateurs et assure la présidence du Conseil d'administration de cet organisme. Leur participation à la RSPO semble n'avoir eu d'autre but que de se faire bien voir.

La conduite de Wilmar en Ouganda, seul pays africain où cette entreprise a eu jusqu'à présent des concessions de palmier à huile, a suivi le « modèle » indonésien : sa filiale, Bidco, a reçu l'autorisation de détruire les forêts, y compris dans les îles Ssesse, pour produire de l'huile de palme (cf. le Bulletin du WRM d'août 2006).

La forêt des Marais Tanoé pourrait bien être la première d'une série de forêts d'Afrique de l'Ouest visées par ce nouveau partenariat d'affaires.

Almuth Ernsting, Biofuelwatch, <http://www.biofuelwatch.org.uk>, e-mail: almuthbernstinguk@yahoo.co.uk

Références :

- (1) www.wilmar-international.com/news/press_releases/News_Release_15Nov07.pdf
- (2) www.jeuneafrique.com/jeune_afrique/article_jeune_afrique.asp?art_cle=LIN30038sifcaseuqit0
- (3) www.foei.org/en/publications/pdfs/Wilmar_Palm_Oil_Environmental_Social_Impact.pdf/view?searchterm=Wilmar
- (4) www.greenpeace.org/international/press/reports/cooking-the-climate-full
- (5) www.greenpeace.org/international/news/world-bank-congo-forest_300807

[index](#)

LA JUSTICE CLIMATIQUE, TOUT DE SUITE!"

– Des organisations de la société civile asiatique réclament la 'justice climatique'

Les plus de 170 activistes qui se sont réunis à Bangkok du 12 au 14 juillet dernier ont durement critiqué les gouvernements et les entreprises pour leur échec à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ils ont réclamé la « justice climatique » et une « réorientation fondamentale de l'ordre mondial actuel » pour résoudre la crise climatique. Parmi les participants à la conférence

figuraient des pêcheurs et des agriculteurs, des peuples des forêts et des peuples autochtones, des femmes, des jeunes, des travailleurs et des activistes non gouvernementaux de 31 pays.

Dans un document de la conférence, les participants ont précisé : « Quand nous parlons de justice climatique nous voulons dire que le poids de l'ajustement à la crise climatique doit être porté par ceux qui l'ont créée et non par ceux qui en sont les moins responsables ».

La conférence a fait remarquer que les mouvements sociaux et les organisations de la société civile se font de plus en plus entendre en Asie au sujet du changement climatique.

Tout au long de cette conférence de trois jours les participants n'ont cessé de manifester leur mécontentement devant le fait que les gouvernements et les entreprises qui ont jusqu'ici dirigé les discussions sur le climat ne se soient pas attaqués aux causes profondes du changement climatique qui menace la planète.

Après une trentaine d'ateliers et de séances plénières, les participants ont décidé par consensus qu'il fallait s'opposer aux échanges de carbone et aux projets de « compensation », tels le Mécanisme de développement propre (MDP) et le programme de Réduction des émissions dues au déboisement dans les pays en développement (REDD), qui permettent aux pollueurs de payer pour n'avoir pas à réduire leurs émissions.

Les participants ont rejeté aussi les agrocarburants industriels, les grands barrages et l'énergie nucléaire, affirmant que ces « fausses solutions » vont « tout simplement exacerber la crise climatique et creuser les inégalités dans le monde ».

Comme solution, les participants ont soutenu que les gouvernements doivent affronter le problème de la surconsommation, aussi bien dans les pays développés que chez les élites des pays plus pauvres.

Les présents ont appris que les pays industrialisés avaient été responsables d'environ 90 % des émissions historiques de gaz à effet de serre, tandis que les habitants de pays en développement subissent 99 % des dangers que représente maintenant le changement climatique.

« Pour résoudre la crise climatique il faut inévitablement une réorientation fondamentale de l'ordre mondial actuel et une transformation générale des rapports sociaux, économiques, politiques et culturels aux plans local, national et mondial », ont-ils conclu.

La conférence était organisée par Focus on the Global South, une organisation de recherche politique et de défense des droits basée à l'université Chulalongkorn de Bangkok, et par 24 autres coorganisateur du monde entier. La plupart des participants venaient des pays asiatiques mais il y avait aussi des représentants de l'Amérique du Nord, l'Europe, l'Amérique latine et l'Afrique.

Pour de plus amples informations sur la conférence visitez le site : www.focusweb.org/climatechange.

[index](#)

Bulletin mensuel du Mouvement mondial pour les forêts

Ce bulletin est maintenant disponible également en espagnol, en portugais et en anglais

Éditeur: Ricardo Carrère

Secrétariat International

Maldonado 1858, Montevideo, Uruguay

Mel: wrm@wrm.org.uy

Site internet: <http://www.wrm.org.uy>

